

doc
CA1
EA
87155
EXF



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

INFORMATION MATERIAL

Prepared on the occasion of
the Visit to Switzerland,
of the Honourable Pat Carney,
Minister for International Trade,
January 27 to February 3, 1987

Canada

TABLE OF CONTENTS

	<u>Page</u>
1. Biography of the Honourable Pat Carney, Minister for International Trade	1
2. Canada's Foreign Investment Policy	2
3. The World Economic Forum Foundation (WEF)	4
4. GATT - The Institution	8
5. Multilateral Trade Negotiations	12
6. GATT Dispute Settlement Actions Involving Canada	14

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

APR 21 1987

LIBRARY OF PARLIAMENTARY INFORMATION
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

43-245-236 (E)
43-245-237 (A)

HONOURABLE PAT CARNEY, P.C., M.P.

- Economist and Regional Planner
- Born in Shanghai, China
- Graduate, University of British Columbia, M.A., B.A.
- Former member of the Economic Council of Canada
- Former President, Gemini North Ltd., an economic consulting firm
- Former economic journalist
- Member of the Canadian Institute of Planners, and the Association of Professional Economists of British Columbia
- First elected to Parliament in 1980 in Vancouver Centre
- Former Minister of Energy, Mines and Resources (responsible for dismantling the National Energy Program)
- Minister for International Trade since July 1986. Also responsible for the Canada-U.S. trade negotiations. Chairman of Cabinet Committee on Trade.

CANADA'S FOREIGN INVESTMENT POLICY

Canada's policy on foreign investment is straightforward - foreign investment is encouraged.

In the past two years, Canada's policy on foreign investment has changed dramatically. Most notable were the repeal of the Foreign Investment Review Act (FIRA) and the phasing out of the National Energy Program (NEP). Now in place are positive policies designed to reflect the global competition for investment capital and technology. Investment Canada commenced operations in the summer of 1985 and is the focal point for the government's efforts to attract more foreign investment to Canada and to stimulate domestic investment. In energy, the Western Accord, Atlantic Accord, an equitable pricing system and a fair tax regime replaced the NEP. Further improvements to Canada's investment environment were made with the passage of the Combines Investigation Act, regulatory reform in the transportation sector, the privatization of Crown corporations for example, Canadair, de Havilland, and Canadian Arsenals, and progressive fiscal measures. Under debate are changes to the Patent Act. Still to come are amendments to the Bankruptcy Act, changes in the corporate tax structure and deregulation in the financial sector.

Canada now has one of the best investment environments in the world. The international investment community has taken notice of this as witnessed by the European Management Forum's latest, "Report on International Competitiveness" which ranked Canada sixth in 1986, up from seventh in 1985 and eleventh in 1984.

Investment Canada works closely with other departments, the provinces, and the private sector to ensure a coordinated approach to attracting foreign investment to Canada.

Investment Canada is encouraging technology-bearing investment. Canadian companies are eager to enter strategic alliances with foreign companies to develop new products, marketing techniques, financial arrangements and other areas.

The gross inflow of foreign direct investment in Canada in the first nine months was very high, at \$3.9 billion. In all of 1985, it was \$3.4 billion and in 1984 it was \$3.8 billion.

Investment Canada reviews only direct acquisitions above \$5 million, indirect acquisitions above \$50 million and a very limited number of investments in culturally sensitive sectors. From July 1, 1985 to December 31, 1986, 234 cases were reviewed, and all have been allowed.

THE WORLD ECONOMIC FORUM FOUNDATION (WEF)

Aims

The WEF defines aims in the Yearbook of International Organizations 1984/85 as follows:

"To provide the world economic community with a continuous, independent and informal forum, where those who exercise the highest responsibilities in economic affairs can meet to exchange information, opinions and expertise, propose action and advance common efforts for worldwide economic progress and cooperation."

Creation and History of the WEF

With the enlargement of the common market in the early 1970s, Professor Klaus Schwab, Chairman of the WEF, developed the concept of the Annual Davos Symposium, to bring together chief executive officers from all European countries. The first Symposium was held in 1971. The Foundation, European Management Forum (EMF), was created from the first Symposium, forming the legal and formal framework for future activities. It is now known as the WEF Foundation. In view of its international dimensions, the WEF Foundation was put under the legal supervision of the Swiss Federal Council.

The WEF soon developed into a unique organization quite distinct from business schools, industry associations, etc. It focussed on interaction among chief executives and their economic, social and political constituencies. The WEF has become known for its direct access to decision makers and their colleagues, for its coverage of pertinent issues, and for an atmosphere of privacy and informality. In 1973, the WEF began holding round-table discussions in European capitals. This established a system of regular contact among policy makers and business leaders in practically all European countries; since then, over 100 such meetings have taken place.

The WEF expanded the geographic scope of its activities as the European and global business environments became more interdependent. The WEF never speaks on behalf of any informal group that it may bring together, nor does it impose subsequent action or make public announcements on private deliberations. The WEF does feel, however, that its role is to provide the framework and structure for discussion, leaving the

decision to continue any coordinated action or to make known any individual or joint messages, to the participants.

WEF Activities

The WEF's principal activities comprise:

- Annual International Symposium in Davos
- Round-table discussions, in national capitals
- One-day ministerial meetings in Geneva
- Informal gatherings
- Annual Report on International Competitiveness
- Annual Symposium on China

These activities are designed to develop and maintain individual and corporate contacts at the highest levels. It is possible for companies, financial institutions, and government/economic organizations to gain access to WEF's global system of contacts by becoming annual subscribers.

WEF Subscribers

The WEF has some 550 subscribers (or members) including several in Canada (The Bank of Montreal, The Royal Bank of Canada, The SNC Group, Spar Aerospace, Teleglobe Canada, Castor Holdings). The Canadian Government is not a subscriber as such but it has good access to information about their activities on request through its contacts with the WEF management in Geneva. As a matter of interest, the annual subscription fee is approximately SF 10,000; participation fees for round-tables ministerial meetings and the Davos Symposium are extra.

Davos Symposium

This is an annual exercise in business/government summitry, a meeting point for some 600 world leaders in economy, business, finance, multilateral organizations and governments.

The main activities consist of:

- . Informal gatherings of world leaders
- . official delegation(s) programmes (Canada sent an official delegation in 1984)

- . plenary sessions based on a series of topical economic/business/political themes
- . briefings by prominent chief executives, political leaders and theorists
- . workshops (chaired by prominent chief executive officers, e.g. R. Frazee of The Royal Bank led a workshop in 1985 on "Unblocking Cross-Border Trade in Information Services")
- . contact occasions (social activities initiated by the WEF, various delegations, and individual participants)

Round-Table Meetings

When important changes take place in a country (government, economic, etc.) the WEF invites its subscribers to a one-day round-table discussion in the capital city to bring together government, economic, social and business leaders who shape the entrepreneurial environment. They take place in several European capitals annually, as well as in Washington, D.C. and Beijing.

Ministerial Meetings

About twenty times a year, the WEF invites key economic ministers (usually from outside Europe) for a day-long meeting in Geneva with a small group of senior executives from WEF subscriber companies.

- . ministers may be accompanied by two or three senior advisors (including representatives from other government departments or the private sector);
- . the WEF needs six to seven weeks' advance notice;
- . the theme is left to the choice of the Minister;
- . the WEF distributes 1,000-1,500 invitations to CEO subscribers with the expectation of 40 to 50 acceptances;
- . the programme begins with a reception and working dinner the evening of the first day. The morning of the second day is devoted to a ministerial presentation followed by a question and answer session and group discussion, while the afternoon

is set aside for brief private meetings between attendees, the Minister and his delegates.

Informal Gatherings

Occasionally, the WEF initiates informal gatherings of government and/or business leaders on topical economic issues. For example, such a gathering on international trade was held in Lausanne in November 1984, bringing together 17 ministers, including Hon. G. Regan of Canada, William Brock of the United States, Arthur Dunkel of GATT, and Kurt Furgler of Switzerland.

Annual Report On Internal Competitiveness

This report receives wide international attention. The WEF releases its report in Canada through a working arrangement with the Canadian Manufacturers Association. The 1986 report was released in the fall of 1986 to reflect as much 1985 data as possible. It ranked Canada sixth on the ladder of international competitiveness following, the year before, a previous jump from eleventh place.

GATT - THE INSTITUTION

The General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is a multilateral treaty with 93 Contracting Parties which together account for over 80 per cent of world trade. The basic objectives of the GATT are to liberalize world trade and place it on a secure basis. The contractual rights and obligations of the GATT have been accepted by all the Contracting Parties. GATT also provides the forum for multilateral trade negotiations to reduce barriers to trade and, as appropriate, develop new rules to deal with trade problems.

Organization

The highest body of the GATT is the Session of Contracting Parties, usually held once a year in November. This "Session" provides an opportunity for all Contracting Parties to review the work of all the GATT Committees and Working Parties and to take decisions.

GATT decisions are generally arrived at by consensus, not by vote. On the rare occasions that voting takes place, each contracting party has one vote. Most decisions by vote are taken by simple majority, but a two-thirds majority of votes cast, with the majority comprising more than half the member countries, is needed for "waivers": authorization, in particular cases, to depart from specific obligations under the Agreement. (One example is the USA waiver, obtained in 1955, from certain obligations of the GATT in order to maintain quantitative restrictions on certain agricultural products.)

Between "Sessions" of Contracting Parties, the GATT Council of Representatives is authorized to act on both routine and urgent matters. It meets nine or ten times a year. Reporting to the GATT Council, and through the Council to the "Session", are a large number of "Committees". These Committees may be established by the Council or "Session" to deal with specific problems. Such Committees would include, for example, the Committee on Trade in Agriculture, which was set up in November to examine ways and means of resolving problems affecting trade in that sector. Membership of these Committees is usually open to all interested GATT Contracting Parties. Committees are also established as standing Committees under one of the Agreements or "Codes" which have been set up under the provisions of the GATT through successive rounds of multilateral trade negotiations. The membership

of these Committees is limited to those Contracting Parties who have joined the Agreements. These Committees would include, for example:

- Committee on Anti-Dumping Practices
- Committee on Subsidies-Countervail
- Committee on Technical Barriers to Trade (Standards)
- Committee on Licensing
- Committee on Meat
- Committee on Dairy Products
- Committee on Government Procurement
- Committee on Aircraft
- Committee on Customs Valuation

With the exception of the Committee on Dairy Products, where it is an observer, Canada is a member of all these Committees.

In addition to the above, there are also standing Committees on Trade and Development, which focus on the problems of developing countries, and the Budget, which deals with budgetary, financial and administrative questions.

All these Committees are usually chaired by a representative of a contracting party. The GATT Director General chairs the GATT "Consultative Group of 18" which is made up of 18 contracting parties from a representative group of developing and developed countries (Canada, the USA, Japan, the EC, India, and Brazil are among the permanent members). This group, which meets four to six times a year, was established to examine longer-term questions related to the direction of the GATT. More recently, for example, it has been discussing questions related to the timing and agenda of the next round of trade negotiations. The "CG-18" is usually attended, at least in the case of major developed countries, by senior officials.

Working parties (ad hoc committees) are set up to deal with current questions, such as requests for accession to GATT, to verify that agreements concluded by member countries are in conformity with GATT, or to study issues on which the member countries will later wish to take a joint decision. Panels of conciliation are convened to provide reports and recommendations on disputes between particular GATT members. (Recent panels in which Canada has been involved have included the panel on EC import restrictions on newsprint, the panel on

Ontario sales tax on gold coins and the EC request for a GATT panel of Canadian liquor board practices.)

The Secretariat

The GATT Secretariat is relatively small (and efficient), by comparison with other international organizations, consisting of approximately 290 people. It is headed by a Director General (Arthur Dunkel, a senior Swiss civil servant who was appointed in 1980, and re-elected in 1986 for another term of three years, to replace another Swiss, Olivier Long, who was Director General from 1968-80). The Director General is chosen by the Contracting Parties and is responsible, in consultation with key Contracting Parties, for other important appointments within the Secretariat, including the two Deputy Directors-General; currently Charles Carlisle (USA) and M.G. Mathur (India). There is a range of Director level positions, covering Divisions such as agriculture, tariffs, legal, standards, government procurement, subsidies-countervail, etc. In view of the upcoming round of multilateral trade negotiations, it will be necessary to strengthen the Secretariat to deal with the increased workload associated with the new round.

There are no senior level (Director level or above) Canadians in the Secretariat. Canada has been considering, for some time now, how to get at least one, and possibly more, qualified Canadians into these key positions in time for the next round.

Ministerial Involvement

Over the past 12 years there have been only three meetings under the GATT which involved Ministers. The first was in September 1973, which resulted in the Tokyo Declaration to launch the Tokyo Round of trade negotiations. The second was in November 1982, which was chaired by Allan MacEachen (because the Ambassador happened to be chairman of the Contracting Parties at that time), and resulted in the establishment of the GATT Work Programme, which has, in turn, laid the basis for the next round. The third of course, was the Ministerial Meeting in Punta del Este in September 1986 which resulted in the successful launch of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations.

There is a growing consensus among Contracting Parties that there is a need to create greater contact in the GATT between governments at very senior levels. The

report of a group of "Wise Men" appointed by Arthur Dunkel on "Trade Policies for a Better Future" recommends that:

- A standing GATT Ministerial level body be established of limited membership, but representative of all member countries. Such a body should enable Ministers who set the course of their countries' trade and economic policies to come together frequently to share views and information, to help each other resist protectionist pressures at home, and to carry forward international cooperation in support of the multilateral trading system.

Canada agrees with the "Wise Men's" report that such a Ministerial body would strengthen the existing machinery of GATT and would provide stimulus to make GATT a forum for permanent negotiations on trade problems.

MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS

The General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is a multilateral treaty to which 93 governments have adhered so far. It came into force on 1 January 1948 with the aim of promoting trade liberalization through the reduction of tariffs and other barriers to trade. The GATT is both a code of rules and a forum in which countries can discuss and overcome their trade problems and negotiate to enlarge world trading opportunities.

Seven rounds of negotiations, a term used to describe periodic trade liberalization conferences, have taken place under GATT auspices since 1948. The Tokyo Round was the latest series of negotiations. It began in 1973 and by 1979 had established a number of important international agreements designed significantly to reduce tariffs and to bring greater discipline to the use of non-tariff barriers such as import licensing, government subsidization practices, technical standards and government purchasing policies which favour domestic producers.

Ministers of the GATT Contracting Parties, including Canada's Secretary of State for External Affairs, Joe Clark, met at Punta del Este, a small coastal town in Uruguay, this past September. They launched a new round of Multilateral Trade Negotiations (MTN). It will establish the rules of the road for global trade into the 21st century.

The MTN represents both a challenge and an opportunity for Canada to find forward-looking solutions to the current and emerging problems facing the international trading community. Canada approaches the Uruguay Round with a sense of urgency, determined to fight protectionist threats, to enhance the rule of law in international trade and to restore the momentum towards further trade liberalization.

The Ministerial Declaration is important and contains much of interest to Canadians. Among other things, it:

- greatly strengthens the non-traditional standstill and rollback commitment not only by detailed specification but, more importantly,

through implementation of a multilateral surveillance mechanism;

- includes, for the first time since the establishment of the GATT, specific objectives for the negotiation of agriculture which embrace not only improved market access but the application of multilateral disciplines to the use of all direct and indirect subsidies and other measures which distort trade;
- includes "new issues" like intellectual property, trade-related investment measures and trade in services;
- specifies a series of institution-building and rule-making measures to reinforce and extend the mandate of the GATT.

Canada is determined to play a constructive role in the MTN to lower global trade barriers and create more transparent rules of the game. All of Canada's major trade partners will participate in this multilateral round. Thus the MTN can serve to enhance Canada's trade relations with all trade partners. Additionally, and fully consistent with this approach, we are pursuing bilateral negotiations with our principal trading partner, the USA, which imports a quarter of everything we produce.

Canada's active participation in the MTN and the bilateral trade initiative with the United States underscore momentum to, and confidence in, further trade liberalization.

GATT DISPUTE SETTLEMENT ACTIONS INVOLVING CANADA

Canada is currently involved in seeking redress for foreign practices under GATT dispute settlement procedures on the following items:

1. Softwood Lumber
2. Customs Users' Fees
3. US Superfund
4. Seals
5. US Restrictions on Sugar Containing Products

Canada is the object of complaint under GATT dispute settlement procedures on the following issues:

6. Liquor Boards
7. EC Complaint against Canada on Canadian Countervailing Duties on Boneless Manufacturing Beef
8. US Complaint on Canadian Export Restrictions on Salmon and Herring
9. US Complaint on Canada's Further Processing Requirements on Uranium
10. EC Complaint on Canadian Countervailing Duties on Pasta Imports

Canada is intervening on behalf of the complainants in the following GATT actions between other members of the GATT:

11. US Action against Japan on Quantitative Restrictions on Fish
12. US Action against Japanese Restrictions on Imports of Certain Agricultural Products
13. EC Action against Japan on Discriminatory Tax Practices Affecting Alcoholic Beverages
14. Consultations by 10 GATT Member Countries (including Canada) Regarding the Japan-US Semi-Conductor Agreement



DOCUMENT D'INFORMATION

Préparé à l'occasion de
la visite en Suisse
de l'honorable Pat Carney,
ministre du Commerce extérieur,
du 27 janvier au 3 février 1987

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20025880 7

PARLIAMENT

DOCS

CA1 EA 87155 EXF

Information material prepared on
the occasion of the visit to
Switzerland, of the Honourable Pat
Carney, Minister for Intern
43245236



60984 81800

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Biographie de l'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur	1
2. Politique du Canada en matière d'investissements étrangers	2
3. Le Forum sur l'économie mondiale (FEM)	4
4. Le GATT : l'institution	8
5. Négociations commerciales multilatérales	12
6. Recours du Canada au mécanisme de règlement des différends du GATT	14

43-242-237 (14)
43-245 236 (e)

L'HONORABLE PAT CARNEY, C.P., DÉPUTÉE, M.A., B.A.

- Économiste
- Née à Shanghai
- Diplômée de l'Université de Colombie-Britannique
- Ex-membre du Conseil économique du Canada
- Ex-présidente de Gemini North Ltd., une société de consultants en économie
- Ex-journaliste spécialisée en économie
- Membre de l'Institut canadien des urbanistes et de l'Association des économistes professionnels de la Colombie-Britannique
- Éluë au Parlement en 1980 dans Vancouver Centre
- Ex-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (responsable du démantèlement du Programme énergétique national)
- Ministre du Commerce extérieur depuis juillet 1986. Également responsable des négociations commerciales canado-américaines.

POLITIQUE DU CANADA EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

ÉTRANGERS

La politique du Canada en matière d'investissements étrangers est claire - elle les encourage.

Ces deux dernières années, cette politique a été modifiée de fond en comble. L'élément le plus remarquable de cet exercice a été l'abrogation de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger (LEIE) et l'élimination progressive du Programme énergétique national (PEN). Nous avons aujourd'hui des politiques positives qui tiennent compte de la concurrence mondiale en ce qui concerne les capitaux d'investissement et la technologie.

Investissement Canada, qui a commencé ses opérations à l'été de 1985, est au centre des efforts déployés par le gouvernement pour attirer davantage d'investissements étrangers au Canada et pour stimuler les investissements nationaux. Dans le domaine de l'énergie, l'Accord de l'Ouest, l'Accord de l'Atlantique, un système de prix équitable et un régime fiscal juste ont remplacé le PEN. Le Canada est aujourd'hui plus ouvert aux investissements grâce à l'adoption de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, à la réforme de la réglementation dans le secteur du transport, à la privatisation de sociétés de la Couronne, telles Canadair, de Havilland et les Arsenaux du Canada, et à des mesures fiscales progressives. Par ailleurs, des modifications à la Loi sur les brevets sont actuellement à l'étude. Restent également à venir des modifications à la Loi sur la faillite, des modifications au régime fiscal des sociétés et la déréglementation dans le secteur financier.

Le Canada est aujourd'hui l'un des pays les plus favorables aux investissements étrangers. La communauté internationale de l'investissement l'a elle-même constaté, comme en témoigne le "Rapport sur l'état de la compétitivité des économies des pays" produit par le Forum européen de management, qui classe le Canada au sixième rang en 1986. Le Canada occupait le septième rang en 1985 et le onzième en 1984.

Investissement Canada travaille étroitement avec d'autres ministères, les provinces et le secteur privé pour coordonner les mesures destinées à attirer les investissements étrangers au Canada.

Investissement Canada encourage les investissements générateurs de technologie. Les sociétés

canadiennes sont extrêmement désireuses de conclure des alliances stratégiques avec des sociétés étrangères pour mettre au point de nouveaux produits, développer de nouvelles techniques de commercialisation ou encore négocier des ententes dans le secteur financier et dans d'autres secteurs.

Les apports bruts d'investissements étrangers directs au Canada au cours des neuf derniers mois ont été très élevés, soit 3,9 milliards \$. Pour l'ensemble de l'année 1985, ils ont été de 3,4 milliards \$ et en 1984, de 3,8 milliards \$.

Investissement Canada n'examine que les acquisitions directes dont la valeur dépasse 5 millions \$, les acquisitions indirectes dont la valeur dépasse 50 millions \$ et un nombre très limité d'investissements dans les secteurs sensibles sur le plan culturel. Du 1^{er} juillet 1985 au 31 décembre 1986, 234 cas ont été revus, et tous ont reçu une réponse favorable.

LE FORUM SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE (FEM)

Objectifs

Les objectifs du FEM se définissent comme suit:

Offrir à la communauté économique internationale un forum permanent, indépendant et informel où ceux qui exercent les plus hautes responsabilités dans le domaine de l'économie peuvent se rencontrer pour échanger des informations, des opinions et des connaissances, proposer des mesures et faire avancer les démarches conjointes en faveur du progrès économique mondial et de la coopération.

Création et historique de la FEM

Lors de l'élargissement du marché commun au début des années 70, le professeur Klaus Schwab, président de la FEM, a mis au point le concept du symposium annuel de Davos, qui permet de réunir de hauts responsables de tous les pays européens. Le premier symposium s'est tenu en 1971. Une fondation fut créée à cette occasion sous le nom de Forum européen de management; elle devait servir de cadre juridique officiel aux activités ultérieures. Elle porte aujourd'hui le nom de Fondation FEM. Compte tenu de ses dimensions internationales, cet organisme a été placé juridiquement sous les auspices du Conseil fédéral Suisse.

Le FEM est rapidement devenu une organisation unique en son genre et entièrement distincte des écoles de commerce, des associations industrielles, etc. Il s'est spécialisé dans les rapports entre les hauts responsables et les milieux économiques, sociaux et politiques où ils interviennent. Le FEM a bâti sa réputation sur ses rapports directs avec les décideurs et leurs collègues, l'étude de questions pertinentes et le caractère privé et informel de ses activités. À partir de 1973, il a organisé des tables rondes dans les capitales européennes, ce qui a permis d'établir un système de contacts réguliers entre les décideurs politiques et les chefs d'entreprises de presque tous les pays européens; depuis, plus de 100 réunions de ce type ont été tenues.

Le FEM a élargi géographiquement son champ d'activités au fur et à mesure que s'accroissait l'interdépendance des contextes économiques européen et mondial. Le FEM n'intervient jamais au nom d'un groupe quelconque qu'il est amené à réunir, pas plus qu'il n'impose de mesures ultérieures ni ne fait de déclarations publiques sur les délibérations privées. Le FEM estime

toutefois que son rôle est de fournir un cadre et une structure de concertation, laissant aux participants la décision de poursuivre une action coordonnée ou de présenter des déclarations individuelles ou conjointes..

Activités du FEM

Les principales activités du FEM comprennent:

- le Symposium international annuel de Davos;
- des tables rondes dans les capitales nationales;
- des réunions ministérielles d'une journée à Genève;
- des rencontres informelles;
- le Rapport annuel sur la compétitivité internationale;
- le Symposium annuel sur la Chine.

Ces activités ont pour but d'établir et de maintenir des contacts entre personnes et sociétés au plus haut niveau. Il est possible aux entreprises, aux institutions financières et aux organisations gouvernementales ou économiques d'avoir accès à l'ensemble du réseau de contacts du FEM en renouvelant chaque année leur adhésion.

Adhérents au FEM

Le FEM compte quelque 550 adhérents (ou membres) dont plusieurs au Canada (la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada, le Groupe SNC, Spar Aérospatiale, Téléglobe Canada, Castor Holdings). Le gouvernement canadien n'est pas officiellement membre mais peut, sur demande, et par l'intermédiaire de représentants, avoir accès à bon nombre de renseignements sur les activités de l'organisation. Les frais d'adhésion annuels sont d'environ 10 000 francs suisses; les frais de participation aux tables rondes, aux réunions ministérielles et au Symposium de Davos sont en plus.

Symposium de Davos

Il s'agit d'une réunion au sommet entre représentants d'entreprises et de gouvernements, un point de rencontre pour quelque 600 dirigeants d'organisations

économiques, commerciales, financières et internationales et de gouvernements.

Les principales activités comprennent:

- une rencontre internationale informelle de dirigeants;
- des programmes de délégations officielles (le Canada a envoyé une délégation officielle en 1984);
- des séances plénières traitant de divers sujets économiques, commerciaux ou politiques;
- des exposés présentés par d'éminents hauts responsables, dirigeants politiques et spécialistes;
- des ateliers (présidés par les hauts responsables les plus en vue; par exemple, M. R. Frazee de la Banque Royale a dirigé un atelier en 1985 sur le déblocage du commerce transfrontalier dans le domaine des services d'information);
- des possibilités de contacts (activités sociales organisées par le FEM, diverses délégations et des participants individuels).

Tables rondes

Lorsque des changements importants surviennent dans un pays (au niveau gouvernemental, économique, etc.), le FEM invite ses adhérents à une table ronde d'une journée dans la capitale afin de réunir les responsables gouvernementaux, économiques, sociaux et industriels dont dépend la conjoncture économique. Ces débats ont lieu une fois par année dans plusieurs capitales européennes ainsi qu'à Washington D.C. et à Beijing.

Réunions ministérielles

Environ vingt fois par année, le FEM invite les principaux ministres de l'économie (généralement de l'extérieur de l'Europe) à une réunion d'une journée à Genève avec un petit groupe de hauts responsables de ses sociétés adhérentes.

- Les ministres peuvent être accompagnés de deux ou trois principaux conseillers (y compris des représentants d'autres ministères ou du secteur privé);

- Le FEM demande un préavis de six à sept semaines;
- Le thème est laissé au choix du ministre;
- Le FEM adresse habituellement de 1 000 à 1 500 invitations à ses adhérents et reçoit habituellement de 40 à 50 réponses positives;
- Le programme débute généralement par une réception et un dîner de travail, le soir du premier jour. La matinée du deuxième jour est consacrée à la présentation d'un exposé par un ministre, suivie d'une période de questions et de réponses et d'une discussion de groupe; l'après-midi est réservé à de brefs entretiens privés entre les participants, le ministre et ses délégués.

Réunions informelles

Occasionnellement, le FEM organise des réunions informelles de dirigeants de gouvernements ou d'entreprises pour débattre de sujets économiques. Une réunion sur le commerce international s'est notamment tenue à Lausanne en novembre 1984; elle réunissait 17 ministres, y compris l'honorable G. Regan du Canada, William Brock des États-Unis, Arthur Dunkel du GATT et Kurt Furgler de la Suisse.

Rapport annuel sur la compétitivité internationale

Ce rapport a une vaste audience internationale. Il est publié par le FEM au Canada grâce à une entente avec l'Association des manufacturiers canadiens. Le rapport de 1986 a été publié à l'automne de cette même année, de façon à présenter le plus grand nombre possible de données sur 1985. Il situait le Canada au sixième rang en matière de compétitivité internationale; partant de la onzième place, le Canada avait déjà enregistré, l'année précédente, une forte progression.

LE GATT : L'INSTITUTION

L'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est un traité multilatéral dont les 93 parties contractantes représentent plus de 80 % du commerce mondial. Ses objectifs fondamentaux sont de libéraliser le commerce international et de l'établir sur des bases stables. Les obligations et droits contractuels du GATT ont été acceptés par toutes les parties contractantes. Le GATT offre aussi une tribune pour les négociations commerciales multilatérales qui visent à réduire les obstacles au commerce et, le cas échéant, à élaborer de nouvelles règles pour la solution de problèmes commerciaux.

Organisation

L'organe suprême du GATT est l'Assemblée des parties contractantes, qui se réunit généralement une fois l'an en novembre. Cette session offre à toutes les parties contractantes l'occasion d'examiner les travaux de tous les Comités du GATT et des Groupes de travail et de prendre des décisions.

Les décisions du GATT sont généralement adoptées par consensus et non par un vote formel. Aux rares occasions où un vote a lieu, chaque partie contractante dispose d'une voix. La plupart des décisions soumises à un scrutin sont prises à la majorité simple, mais une majorité des deux-tiers des suffrages exprimés, lesquels doivent comprendre plus de la moitié des membres est nécessaire pour une "dérogation", c'est-à-dire une autorisation de ne pas respecter dans un cas particulier certaines des obligations fixées par l'Accord. (Un exemple est la dérogation à certaines obligations du GATT obtenue par les États-Unis en 1955 afin de maintenir des restrictions quantitatives sur certains produits agricoles.)

Entre les sessions des parties contractantes, le Conseil des représentants du GATT est habilité à statuer sur les questions courantes et sur les affaires urgentes. Il se réunit neuf ou dix fois l'an. Un nombre important de comités font rapport au Conseil du GATT et, par l'intermédiaire de celui-ci, à l'Assemblée des parties contractantes. Le Conseil ou l'Assemblée peut établir des comités pour l'étude de problèmes précis. Au nombre de ces comités se trouve, par exemple, le Comité du commerce des produits agricoles, créé en novembre 1982 pour examiner les moyens de résoudre les problèmes touchant le commerce dans ce secteur. Peuvent habituellement faire

partie de ces comités toutes les parties contractantes intéressées. Des comités sont aussi constitués en comités permanents en vertu de l'un des accords ou "codes" qui ont été établis aux termes des dispositions du GATT dans le cadre des séries successives de négociations commerciales multilatérales. Ne peuvent faire partie de ces comités que les parties contractantes qui ont adhéré aux accords. Parmi ces comités, citons par exemple:

- Le Comité des pratiques antidumping
- Le Comité des subventions et mesures compensatoires
- Le Comité des obstacles techniques au commerce (normes)
- Le Comité des licences d'importation
- Le Comité de la viande
- Le Comité des produits laitiers
- Le Comité des marchés publics
- Le Comité du commerce des aéronefs civils
- Le Comité de l'évaluation en douane

Le Canada est membre de tous ces comités, à l'exception du Comité des produits laitiers, où il a un statut d'observateur.

Il existe en outre le Comité permanent du commerce et du développement, qui étudie les problèmes des pays en développement, et le Comité permanent du budget qui s'occupe des questions budgétaires, financières et administratives.

Tous ces comités sont habituellement présidés par un représentant d'une partie contractante. Le directeur général du GATT préside le Groupe consultatif des Dix-Huit, formé de 18 parties contractantes qui appartiennent à un groupe représentatif de pays en développement et de pays développés (le Canada, les États-Unis, le Japon, la CE, l'Inde et le Brésil sont parmi les membres permanents). Ce groupe, qui se réunit de quatre à six fois l'an, a été créé pour examiner les questions à long terme qui ont trait à la direction du GATT. Dernièrement, par exemple, il a discuté de questions relatives au calendrier et à l'ordre du jour de la prochaine série de négociations commerciales. Assistent habituellement aux réunions du "GC-18" des hauts fonctionnaires, du moins dans le cas des principaux pays développés.

Des groupes de travail (comités spéciaux) sont créés pour régler certaines questions à mesure qu'elles se posent, par exemple les demandes d'accession au GATT, pour

vérifier si les accords conclus par des pays membres sont conformes à l'Accord général, ou pour étudier des questions sur lesquelles les pays membres voudront ultérieurement se prononcer collectivement. Des groupes spéciaux de conciliation se réunissent pour établir des rapports et présenter des recommandations au sujet de différends survenus entre des pays membres. (Parmi les groupes spéciaux de création récente dont le Canada fait partie, citons le groupe sur les restrictions de la CE à l'importation de papier journal, le groupe sur la taxe de vente de l'Ontario sur les pièces d'or et la demande de la CE relative à la création d'un groupe spécial du GATT sur les pratiques des sociétés canadiennes des alcools.)

Le Secrétariat

Le secrétariat du GATT, qui compte environ 290 personnes, est relativement petit (et efficace) en comparaison de celui d'autres organisations internationales. Il a à sa tête un directeur général (M. Arthur Dunkel, haut fonctionnaire suisse, qui a été nommé en 1980 et réélu en 1986 pour un autre mandat de trois ans; celui-ci a remplacé un autre Suisse, M. Olivier Long, qui a été directeur général de 1968 à 1980). Le directeur général est choisi par les parties contractantes. Avec l'avis des principales parties contractantes, il effectue les nominations aux autres postes importants du secrétariat, dont ceux des deux directeurs généraux adjoints, qui sont actuellement M. Charles Carlisle (États-Unis) et M. M.G. Mathur (Inde). Il y a un certain nombre de postes au niveau de directeur, à la tête de divisions comme l'agriculture, les tarifs douaniers, les services juridiques, les normes, les marchés publics, les subventions et mesures compensatoires, etc. En vue de la série prochaine de négociations commerciales multilatérales, il sera nécessaire de renforcer le secrétariat pour faire face à une charge de travail accrue.

Participation ministérielle

Au cours des douze dernières années, il n'y a eu au GATT que trois réunions au niveau ministériel. La première, en septembre 1973, a eu comme aboutissement la Déclaration de Tokyo qui devait lancer les négociations commerciales du Tokyo Round. La deuxième, tenue en novembre 1982, et qui était présidée par M. Allan MacEachen (parce que l'ambassadeur se trouvait à l'époque président de l'Assemblée des Parties contractantes), a abouti à l'établissement du Programme de travail du GATT qui, à son tour, jetait les bases de la prochaine série. La troisième a eu lieu à Punta del Este en septembre 1986;

elle devait permettre de lancer avec succès la série de négociations commerciales multilatérales d'Uruguay.

Les parties contractantes reconnaissent de plus en plus la nécessité de plus grands contacts, au GATT, entre gouvernements à de très hauts niveaux. Le groupe de "sages" créé par M. Arthur Dunkel pour examiner la question "Politique commerciale et Prospérité" recommande dans son rapport:

- Que soit établi un organe permanent du GATT au niveau ministériel, comprenant un nombre limité de membres mais qui soit représentatif de l'ensemble des pays membres. Cet organe devrait permettre aux ministres responsables des politiques commerciales et économiques de leur pays de se réunir fréquemment pour échanger des vues et des informations, s'aider mutuellement à résister aux pressions protectionnistes dans leurs pays respectifs, et assurer une coopération internationale à l'appui du système commercial multilatéral.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est un traité multilatéral auquel sont actuellement parties quatre-vingt-treize gouvernements. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1948, il a pour but de promouvoir la libéralisation du commerce par la réduction des tarifs et autres barrières commerciales. Le GATT est à la fois un ensemble de règles et un forum où les pays peuvent discuter de leurs problèmes commerciaux et les surmonter, et mener des négociations visant à développer les échanges internationaux.

Sept séries de négociations - expression utilisée pour désigner les conférences sur la libéralisation du commerce qui se tiennent périodiquement - ont eu lieu sous l'égide du GATT depuis 1948. La dernière, qui s'est déroulée à Tokyo de 1973 à 1979, a permis de conclure un certain nombre d'accords internationaux importants visant à réduire sensiblement les tarifs et à rationaliser le recours aux barrières non tarifaires comme les licences à l'importation, les subventions gouvernementales, les normes techniques et les politiques gouvernementales en matière d'achats favorisant les producteurs nationaux.

Les ministres des parties contractantes du GATT, y compris le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, se sont rencontrés en septembre dernier à Punta del Este, petite ville côtière de l'Uruguay. Une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales (NCM) a alors été amorcée. Elle permettra d'établir les règles du jeu du commerce mondial des prochaines années.

Les NCM représentent pour le Canada à la fois un défi et la possibilité de trouver des solutions à long terme aux problèmes actuels et naissants qui se posent aux nations commerçantes. Conscient que le temps presse, le Canada aborde la ronde Uruguay avec la volonté arrêtée de lutter contre les menaces protectionnistes, d'assujettir davantage le commerce international à la règle du droit et de relancer les efforts en vue de la libéralisation du commerce.

La Déclaration ministérielle est importante et, à bien des égards, d'un grand intérêt pour les Canadiens. Entre autres choses, elle:

- renforce de beaucoup l'engagement en faveur du statu quo et de l'élimination progressive des

restrictions en définissant sa portée, mais surtout en mettant en oeuvre un mécanisme multilatéral de surveillance;

- fixe, pour la première fois depuis la création du GATT, des objectifs précis aux négociations sur l'agriculture, à savoir un meilleur accès aux marchés, mais également l'application de règles de discipline multilatérale à l'utilisation de toutes les subventions directes et indirectes et autres mesures qui faussent le libre jeu du commerce;
- inclut de nouvelles questions comme la propriété intellectuelle, les mesures d'investissement touchant le commerce et les marchés de services;
- précise un ensemble de mesures relatives à la création d'institutions et à la réglementation afin de renforcer et d'élargir le mandat du GATT.

Le Canada est déterminé à jouer un rôle constructif dans les NCM afin d'obtenir une réduction des barrières commerciales globales et des règles du jeu plus transparentes. Tous les principaux partenaires commerciaux du Canada participeront à cette ronde multilatérale. Le Canada pourra donc profiter de l'occasion pour renforcer ses relations commerciales. De plus, nous poursuivons, en parfaite harmonie avec cette approche, les négociations bilatérales avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, qui importent le quart de notre production totale.

La participation active du Canada aux NCM et l'initiative commerciale bilatérale Canada-États-Unis font ressortir l'objectif du gouvernement en matière de politique commerciale, qui est de relancer le processus de libéralisation du commerce et de restaurer la confiance à cet égard.

RECOURS DU CANADA AU MÉCANISME DE RÈGLEMENT

DES DIFFÉRENDS DU GATT

En vertu des procédures de règlement des différends du GATT, le Canada demande un dédommagement pour des pratiques étrangères dans les domaines suivants:

1. Bois d'oeuvre résineux
2. Redevances douanières
3. Superfonds américain
4. Phoques
5. Restrictions américaines sur les produits contenant du sucre

En vertu des procédures de règlement des différends du GATT, le Canada fait l'objet de réclamations en ce qui concerne les questions suivantes:

6. Sociétés des alcools
7. Réclamation de la CE concernant les droits compensateurs imposés par le Canada sur la viande de boeuf désossée destinée à la fabrication
8. Réclamation des États-Unis concernant les restrictions imposées par le Canada sur l'exportation de saumon et de hareng
9. Réclamation des États-Unis concernant les exigences canadiennes relatives à la transformation ultérieure de l'uranium
10. Réclamation de la CE concernant les droits compensateurs imposés par le Canada sur les importations de pâtes alimentaires.

Le Canada intervient au nom de parties recourantes dans les cas suivants:

11. Action prise par les Américains à l'encontre du Japon concernant les restrictions quantitatives sur le poisson
12. Action prise par les États-Unis à l'encontre du Japon concernant les restrictions sur les importations de certains produits agricoles
13. Action prise par la CE à l'encontre du Japon concernant les pratiques discriminatoires en matière de droits sur les boissons alcooliques
14. Consultations entre 10 pays membres du GATT (dont le Canada) concernant l'accord Japon-États-Unis sur les semi-conducteurs